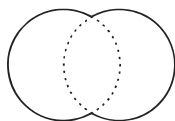
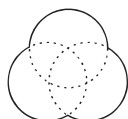


Généralités



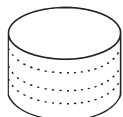
Transparence:

42 /100



Participation du
Public:

0 /100



Contrôle:

39 /100

À propos de l'enquête

Les décisions budgétaires du gouvernement – quels impôts prélever, quels services fournir et quel endettement contracter – ont des conséquences importantes pour tous les membres de la société. Lorsque les gouvernements fournissent des informations et des moyens significatifs permettant au public de participer à ces décisions, l'argent public est plus susceptible d'être dépensé dans l'intérêt public.

L'Enquête sur le budget ouvert (OBS) est le seul instrument de recherche indépendant, comparatif et factuel au monde qui utilise des critères internationalement reconnus pour évaluer l'accès du public aux informations budgétaires du pouvoir central, les possibilités formelles pour le public de participer au processus budgétaire national et le rôle des institutions de contrôle budgétaire telles que les corps législatifs et les bureaux d'audit nationaux dans le processus budgétaire.

L'enquête aide la société civile locale à évaluer et à s'entretenir avec son gouvernement sur la déclaration et l'utilisation des fonds publics. Cette 10ème édition de l'OBS couvre 82 pays.

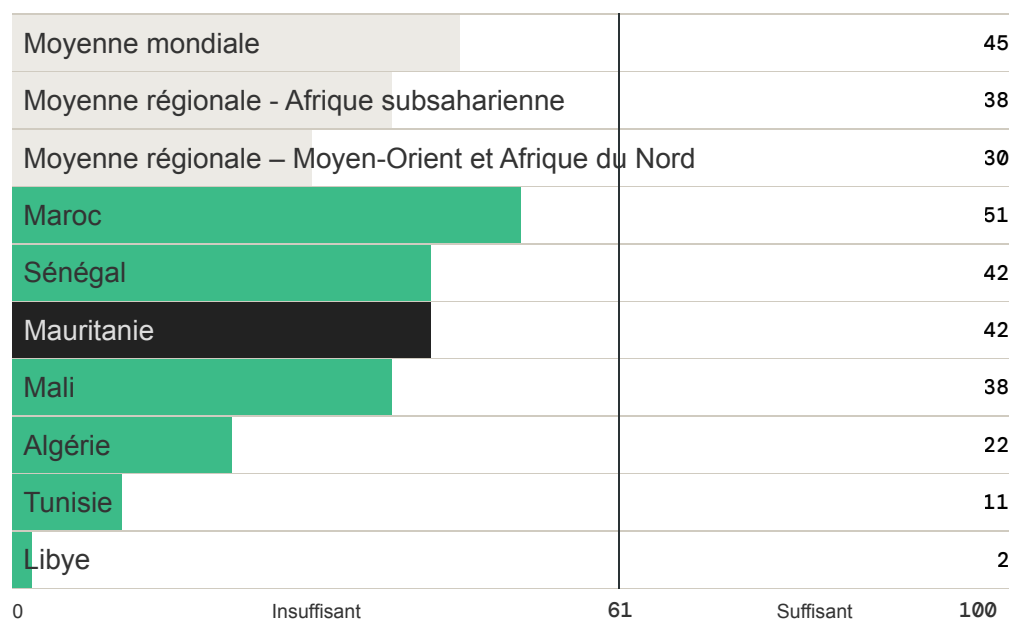
Visitez <https://www.internationalbudget.org/open-budget-survey/> pour plus d'informations, notamment la méthodologie complète de l'OBS, les résultats pour tous les pays évalués et l'Explorateur de données.

Transparence

Cette partie de l'OBS mesure l'accès du public aux informations sur la façon dont le pouvoir central collecte et dépense les ressources publiques. Elle évalue **la disponibilité en ligne, la disponibilité à temps et l'exhaustivité** de huit documents budgétaires clés en utilisant 109 indicateurs pondérés de manière égale et note chaque pays sur une échelle de 0 à 100. Un score de transparence de 61 ou plus indique qu'un pays publie un volume suffisant d'informations budgétaires et que ces informations fournissent une couverture significative des données budgétaires de base, permettant au public de comprendre les décisions budgétaires du gouvernement et soutenant un débat public éclairé sur la politique budgétaire.

La Mauritanie a un score de transparence de **42** (sur 100).

Mauritanie : La transparence par rapport aux autres



Mauritanie : Disponibilité publique des documents budgétaires

LÉGENDE

- Accessible au public
- Publié en retard, ou non publié en ligne, ou produit pour usage interne uniquement
- ⊘ Non produit

Document	2025
Rapport préalable au budget	●
Projet de budget de l'exécutif	●
Budget approuvé	●
Budget des citoyens	●
Rapport en cours d'année	●
Revue de milieu d'année	⊘
Rapport de fin d'année	●
Rapport d'audit	●

Mauritanie : Quel est le degré d'exhaustivité du contenu des principaux documents budgétaires qui sont mis à la disposition du public ?

LÉGENDE

● 61-100 / 100

● 41-60 / 100

● 1-40 / 100

Principaux documents budgétaires	Objectif et contenu des documents	Exercice budgétaire évalué	Note pour le contenu des documents
Rapport préalable au budget	Expose les paramètres généraux des politiques budgétaires avant le projet de budget de l'exécutif; présente les prévisions économiques, ainsi que les recettes, les dépenses et la dette prévues du gouvernement.	2025	84
Projet de budget de l'exécutif	Soumis par l'Exécutif au Législatif pour approbation; détaille les sources de revenus, les allocations aux ministères, les changements de politique proposés, et d'autres informations importantes pour comprendre la situation budgétaire du pays.	2025	44
Budget approuvé	Le budget qui a été approuvé par le corps législatif.	2024	78
Budget des citoyens	Une version plus simple et moins technique du projet de budget ou du budget approuvé de l'Exécutif, conçue pour transmettre les informations essentielles au public.	2024	42
Rapports en cours d'année	Inclure des informations sur les recettes réelles perçues, les dépenses réelles effectuées et les dettes contractées à différents intervalles ; publiées trimestriellement ou mensuellement.	2024	37
Revue de milieu d'année	Une mise à jour complète de l'exécution du budget à partir du milieu de l'exercice budgétaire; comprend un examen des hypothèses économiques et une prévision actualisée des résultats budgétaires.	2024	Non produite
Rapport de fin d'année	Décrit la position des comptes du gouvernement à la fin d'année budgétaire et, idéalement, une évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs politiques du budget.	2023	48
Rapport d'audit	Publié par l'institution supérieure de contrôle des finances publiques, ce document examine la solidité et l'exhaustivité des comptes de fin d'année du gouvernement.	2022	Usage interne

Recommandations

La Mauritanie devrait donner la priorité aux actions suivantes pour améliorer la transparence budgétaire :

- Publication en ligne du Rapport d'audit dans les délais.
- Produire et publier la Revue de milieu d'année en ligne en temps utile.
- Intégrer dans le projet de loi de finances des projections pluriannuelles plus complètes (notamment des estimations pour l'année budgétaire +2) et des informations sur les risques budgétaires, en renforçant la publication d'informations relatives aux activités quasi-budgétaires, aux transferts versés aux entreprises publiques, aux arriérés de dépenses, aux actifs détenus par l'État, aux passifs conditionnels, à la viabilité budgétaire à long terme, aux projections de dépenses pluriannuelles, aux dépenses fiscales, aux projections de recettes pluriannuelles et aux priorités politiques sur une période pluriannuelle.
- Intégrer dans le rapport de fin d'année des données plus complètes sur les prévisions macroéconomiques ainsi que des informations sur les politiques et les réalisations, en améliorant la présentation des comparaisons entre les prévisions macroéconomiques initiales et les résultats effectifs, entre les résultats non financiers prévus et les résultats effectifs, ainsi qu'entre les montants initialement prévus pour les politiques en faveur des plus démunis et les montants effectivement alloués.
- Améliorer l'exhaustivité des rapports en cours d'année en renforçant la communication d'informations sur la composition de la dette et les dépenses par programme, et en fournissant des comparaisons entre les dépenses et les recettes cumulées depuis le début de l'exercice et soit les estimations initiales pour cette période (basées sur le budget voté), soit la même période de l'exercice précédent.

Améliorer l'exhaustivité du budget citoyen en élaborant des versions citoyennes supplémentaires des documents à toutes les étapes du cycle budgétaire, en recourant à des canaux de diffusion supplémentaires et en mettant en place des canaux permettant de recueillir les retours du public pendant la rédaction du document.

- Depuis la mise en œuvre de la loi organique de 2018 portant loi de finances (LOLF 2018) et de la Stratégie de Développement des Réforme des Finances Publiques (SD-RFP), le Ministère des Finances a considérablement intensifié la publication de documents budgétaires : lois de finances, rapports d'exécution, cadres budgétaires à moyen terme, stratégies sectorielles, documents relatifs au budget-programme et certaines données macroéconomiques. Par ailleurs, deux mesures susceptibles d'améliorer la transparence budgétaire sont actuellement mises en œuvre : Premièrement, l'adoption du budget citoyen, qui permet aux parties prenantes (utilisateurs, chercheurs, analystes, société civile, journalistes) de mieux comprendre et analyser le budget de l'État ; Deuxièmement, le passage au budget-programme implique la mise en œuvre de nouvelles procédures visant à mieux redéfinir les rôles et les responsabilités des différentes parties prenantes (responsables budgétaires, gestionnaires de programmes, comptables et payeurs) qui sont tenues de se conformer aux lois et règlements applicables.

RECOMMANDATION : Veiller à ce que la mise en œuvre et le respect de ces nouvelles procédures fassent l'objet d'un suivi et d'une évaluation continus.

Participation du public

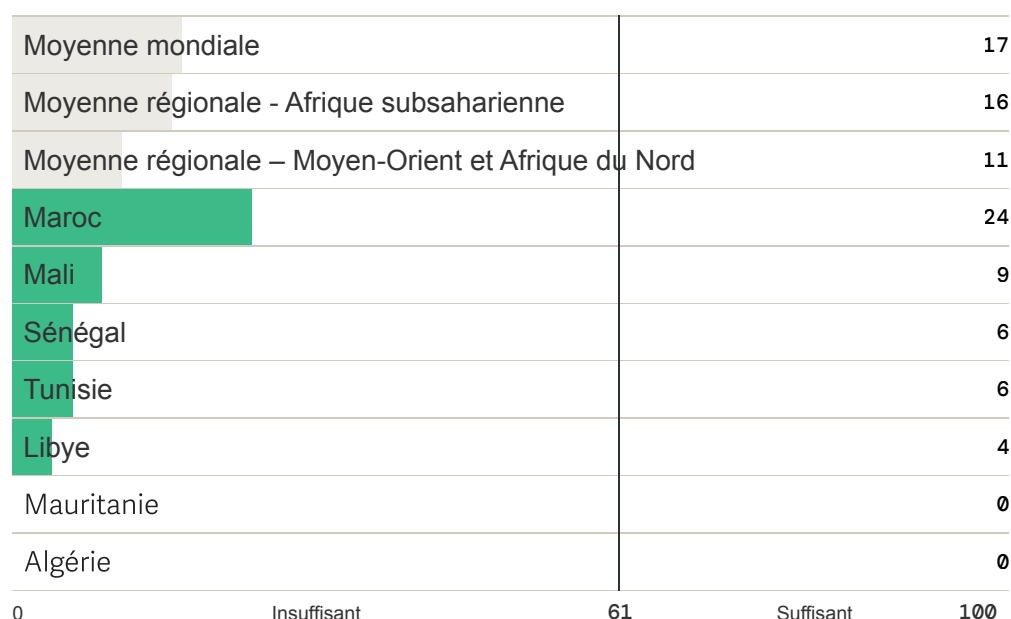
L'OBS évalue la mesure dans laquelle les gouvernements offrent des opportunités formelles et significatives de participation du public à travers les différentes étapes du processus budgétaire. Il examine les pratiques de participation utilisées par l'exécutif du gouvernement central (y compris les ministères de tutelle), le Parlement et l'institution supérieure de contrôle (ISC), reconnaissant que l'engagement peut se produire dans différentes institutions. À l'aide de 18 indicateurs également pondérés, l'OBS évalue si ces mécanismes de participation sont mis en œuvre en temps opportun, inclusifs, transparents et réactifs, conformément aux [principes de participation du public aux politiques budgétaires de l'Initiative mondiale pour la transparence budgétaire \(GIFT\)](#).

Chaque pays est noté sur une échelle de 0 à 100, reflétant la force de ses pratiques formelles de participation du public dans toutes les institutions et tout au long du processus budgétaire.

La note de la Mauritanie pour la participation du public est **0** (sur 100).

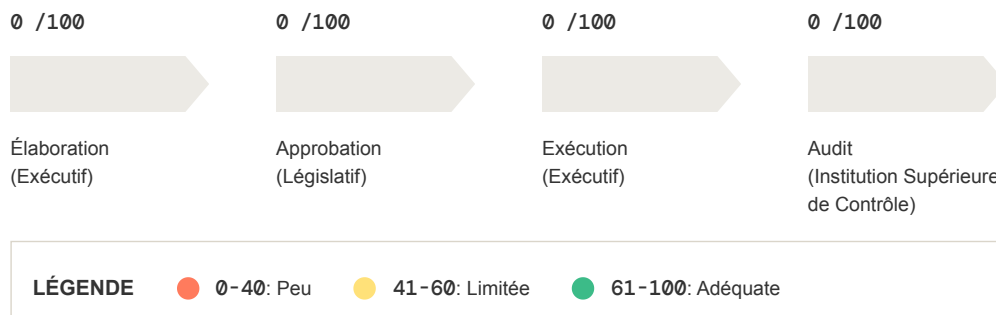
Toutefois, l'article 3 de la loi 2021-004 du 10 février 2021 se rapporte à la participation des associations aux processus de dialogue sur les politiques publiques. Son Décret d'application en cours d'élaboration précise les conditions relatives à la participation des associations et des réseaux aux processus de dialogue sur les politiques publiques et le budget de l'Etat

Mauritanie : La participation du public par rapport aux autres



Pour plus d'informations sur les bonnes pratiques en matière de participation du public à travers le monde entier, veuillez consulter [ici](#).

Étendue des opportunités de participation du public au processus budgétaire



Recommandations

Pour renforcer davantage la participation du public au processus budgétaire, le Ministère des Finances de la Mauritanie devrait accorder la priorité aux actions suivantes :

- Mécanismes pilotes pour impliquer le public lors de l'élaboration du budget et pour le suivi de son exécution.
- Faire participer activement les communautés sous-représentées, soit directement ou par l'intermédiaire des organisations de la société civile qui les représentent.

L'Assemblée Nationale de la Mauritanie devrait accorder la priorité aux actions suivantes :

- Permettre aux membres du public ou aux organisations de la société civile de témoigner lors des débats sur le projet de budget avant son approbation.
- Permettre aux membres du public ou aux organisations de la société civile de témoigner lors des débats sur le rapport d'audit.

La Cour des comptes de la Mauritanie devrait accorder la priorité aux actions suivantes pour améliorer la participation du public au processus budgétaire :

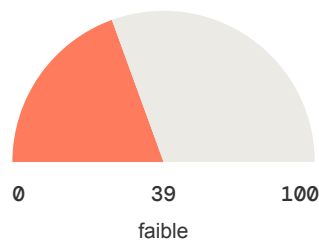
- Mettre en place des mécanismes formels permettant au public de l'aider à développer son programme d'audit et de contribuer aux enquêtes d'audit nécessaires.

Contrôle

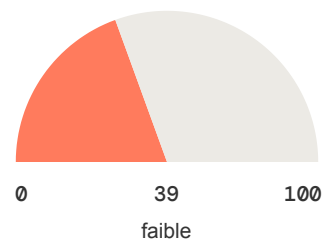
L'OBS examine le rôle que les législatures et les institutions supérieures de contrôle (ISC) jouent dans la supervision du processus budgétaire, y compris l'efficacité avec laquelle elles examinent les propositions budgétaires, surveillent l'exécution du budget et examinent les comptes gouvernementaux. À l'aide de 18 indicateurs également pondérés, l'OBS évalue la force et l'indépendance de ces institutions de surveillance et note chaque pays sur une échelle de 0 à 100. En outre, l'enquête recueille des informations complémentaires sur l'existence et le rôle des institutions budgétaires indépendantes (IFI), qui peuvent contribuer à un débat éclairé et à un meilleur contrôle de la politique budgétaire (voir l'encadré ci-dessous).

Le pouvoir législatif et l'institution supérieure de contrôle des finances publiques de la Mauritanie exercent ensemble un contrôle faible au cours du processus budgétaire, avec un score composite de contrôle de **39** (sur 100). Pris individuellement, le degré de contrôle de chaque institution est indiqué ci-dessous :

Contrôle parlementaire



Contrôle de l'ISC



LÉGENDE ● 0-40: Peu ● 41-60: Limitée ● 61-100: Adéquate

Recommandations

L'Assemblée Nationale de la Mauritanie assure un contrôle faible pendant la phase de planification du cycle budgétaire et un contrôle limité pendant la phase d'exécution. Pour améliorer le contrôle budgétaire, les actions suivantes doivent être prioritaires :

- Le pouvoir législatif doit débattre de la politique budgétaire avant que le Projet de budget de l'exécutif ne soit déposé et approuver les recommandations pour le prochain budget.

- Le Projet de budget de l'exécutif doit être soumis au législatif au moins deux mois avant le début de l'exercice budgétaire.
- Des commissions parlementaires doivent examiner le Projet de budget de l'exécutif et publier en ligne les rapports contenant leurs analyses.
- Une commission parlementaire doit examiner l'exécution du budget en cours d'exercice et publier des rapports avec ses conclusions en ligne.
- Une commission parlementaire doit examiner le rapport d'audit et publier un rapport avec ses conclusions en ligne.

Au cours des dernières années, les capacités institutionnelles, techniques, humaines et financières de la Cour des Comptes ont été considérablement renforcées, ce qui a permis d'améliorer considérablement la qualité de son travail en termes d'audit et de contrôle de l'action publique. Afin de continuer à renforcer l'indépendance et le contrôle de la Cour des Comptes mauritanienne, les mesures suivantes sont recommandées :

- Exiger une approbation parlementaire ou judiciaire pour nommer le chef de l'institution supérieure de contrôle des finances publiques.
- Veiller à ce que l'institution supérieure de contrôle dispose d'un financement adéquat pour remplir ses fonctions telles que déterminées par un organe indépendant (par exemple, le pouvoir législatif ou judiciaire).
- Veiller à ce que les processus d'audit soient examinés par une agence indépendante.
- Renforcer la collaboration entre la Cour des Comptes et l'Assemblée Nationale.

L'avantage de mettre en place des institutions budgétaires indépendantes

La Mauritanie ne dispose pas d'une institution budgétaire indépendante (IBI). Les IBI sont largement reconnues comme des fournisseurs d'informations indépendants et non partisans précieux pour l'exécutif et/ou le Parlement au cours du processus budgétaire.

**Ces indicateurs ne sont pas notés dans l'enquête sur le budget ouvert.*

Méthodologie

- Seuls les documents publiés et les événements, activités ou développements qui ont eu lieu jusqu'au 31 décembre 2024 ont été évalués dans l'OBS 2025.
- L'enquête est basée sur un questionnaire rempli dans chaque pays par un expert indépendant sur les questions budgétaires :
Mohamed Abdallahi BELLIL, Brahime KANE, Cheikh Dhehbi, Ahmed Hacen
OBSERVATOIRE MAURITANIEN DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
(OMLCC)
ENORD 406 TZ NOUAKCHOTT-MAURITANIE
p_focal06@yahoo.fr
- Pour renforcer davantage la recherche, en Mauritanie le projet de questionnaire est examiné par des représentants de la Direction générale du budget, du bureau de pays de l'UNICEF et du réseau des OSC mauritaniennes spécialisées dans les questions budgétaires.